

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 **Lieu du contrôle:** RUE RENÉ ET GÉRARD MULLIE 24, 7700 MOUSCRON

📄 **Type de contrôle:** Ancienne Installation - Autre (8.4)

📅 **Date du contrôle:**
24/08/2026

📅 **Prochaine visite avant le:**
18 Mois de l'Acte

👤 **Agent-visiteur:**
Hicham Mellouk

CONCLUSION : NON CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre

Nom EAB architecture SRL - PEB Mouscron
Adresse rue de la paix 2, 7700 Mouscron, Belgique

Propriétaire, Exploitant ou Gestionnaire

Nom Rue René et Gérard Mullie 24, 7700 Mouscron, Belgique
Adresse RUE RENÉ ET GÉRARD MULLIE 24, 7700 MOUSCRON

Installateur

Nom

TVA

Identification de l'installation électrique

Adresse RUE RENÉ ET GÉRARD MULLIE 24, 7700 MOUSCRON
Numéro de Compteur 5055698
Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD) ORES (Mouscron)
Type de Bâtiment Maison
Code EAN NC

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambertmont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de Contrôle	Ancienne Installation - Autre (8.4)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/10/1981
Fondations	Avant 81

Description de l'installation électrique et du raccordement

Liaison Compteur-Tableau	VFVB 4X6
Tension de Service	2 x 230 V
Protection Générale	40A 2P
Nombre de Tableaux	
Prise de Terre	Piquet de Terre
Résistance de Dispersion	7 Ω
Isolement	0,06 M Ω

Contrôles et essai

Équipement de test: FLK-TI-022 / 6070134

Schémas/Plans	NOK
Liaisons Équipotentielles	NOK
Test BP du DDR (ΔI_n)	OK
Courant Différentiel Nominal du DDR (ΔI_n)	NOK
Contrôle de l'État	NOK
Raccordements	OK
Matériel Fixe	NOK
Protection Contre les Contacts Directs	NOK
Protection Contre les Contacts Indirects	NOK
Protection Contre les Surintensités	NOK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/Plans	NOK
---------------	-----

Infractions

Code	Libellé	Paragraphe
Coffret(s) électrique		
201	La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	L1 3.1.3.3
206	Remplacer le tableau, le degré de protection contre le contact direct n'est pas suffisant.	L1: 5.3.5.1.
Différentiel		
501	Prévoyez un interrupteur différentiel général d'une intensité nominale minimale $I_n = 40A$, d'une sensibilité maximale de 300mA, de type A et d'un dispositif de plombage.	L1 4.2.3.4
503	Prévoyez un ou des interrupteur différentiel d'une sensibilité de 30 mA pour pour les circuits équipées de prise sans terre	L1 8.2.1.6
Installation		
704	L'introduction des câbles dans le matériel électrique est à revoir.	L1 5.2.1
705a	Prévoir des prises de courant conformes à la NBN C61-112 avec contact de terre et protection enfants.	L1: 1.4.2.3.; 4.2.2.3.; 5.3.5.2.; L3: 1.4.2.3.; 4.2.2.2.
Salle de bain		
707	Adaptez le degré de protection (IP) du matériel électrique placé dans la/les salle(s) de bains au volume dans lequel il est installé.	L1 7.1.3.1
Liaisons équipotentielle		
300	Les liaisons équipotentielles principales sont manquantes, incomplètes ou leur section est insuffisante.	L1:5.4.4.1.
302	La liaison équipotentielle principale des conduites métalliques principales d'eau est manquante.	L1:4.2.3.2.

Les câble n est pas bien fixée

Le tableau n est pas demantable

Le défaut d isolement n est pas localisé

Remarques

Code	Libellé
	Le contrôle à porter que sur l'extension de l'installation électrique.
	sur l'extension de l'installation électrique.

1. Installation domestique

sous-section 6.5.8.1 mention dans le rapport de contrôle de l'application du point 1 de la sous-section 6.5.8.1

Code	Libellé
RDE2	Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.
RDE6	Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.
RDE12	Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.
RDE13	L'installation électrique n'est pas entièrement accessible pour inspection. Les locaux ne sont pas tous accessibles.
RDE15	L'unité est meublée au moment du contrôle.

Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle avant le . Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

L'agent Visiteur

Hicham Mellouk



Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Annexes